Version 1.1 du 31/10/2013

Championnats de France Jeunes 2014

ART. 1 – Organisation.

A- Ces Championnats de France, individuel, se déroulent en trois phases, sauf pour les catégories Poussins – 8 ans, Benjamins – 11 ans, qui ne participent qu'aux deux premières phases, les Juniors -19 et -21 ans, peuvent également participer, mais sans qualification pour une finale Nationale.

B- Phase 1 : Phase Régionale sur 4 à 6 journées pour toutes les catégories. Le nombre des journées (entre 4 et 6) et leurs dates (*jusqu'au 21 Juillet 2014*) sont laissés au libre choix des ligues régionales.

C- Phase 2 : Phase Inter-régionale les 27 et/ou 28 Septembre 2014 pour toutes les catégories :

- IR A (Alsace, Bourgogne, Champagne Ardennes, Franche-Comté et Lorraine) en **Lorraine**
- IR B (Aquitaine, Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées) en **Aquitaine**
- IR C (Basse Normandie, Bretagne, Haute Normandie et Pays de la Loire) en **Bretagne**
- IR D (Auvergne, Centre, Limousin et Poitou Charentes) en région **Centre**
- IR E (Ile de France, Nord Pas de Calais et Picardie) en **Picardie**
- IR F (Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes) en **Rhône Alpes**

D- Phase 3 : Phase Nationale: 1 et 2 Novembre 2014 à **AUXERRE** uniquement pour les minimes -14 ans et cadets -17 ans.

E- La phase régionale est qualificative pour la phase interrégionale.

F- La phase Interrégionale est qualificative pour la phase nationale des Championnats de France, uniquement pour les catégories minimes -14 ans et cadets -17 ans.

G- Un Challenge régional, au choix des ligues, peut être organisé les week-ends des phases interrégionale et nationale pour les non-qualifiés (ées) à celles-ci.

H- Dans chacune des phases, les égalités au score sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

ART. 2 – Participation.

A- Ces Championnats sont ouverts à tous les jeunes licenciés F.F.B.S.Q. en règle avec la Fédération.

B- Les jeunes étrangers licenciés à la FFBSQ sont autorisés à participer à cette compétition, sans pouvoir prétendre à un titre de champion de France.

C- Les catégories d'âges sont :

◆ Poussins garçons et filles	-8 ans	nés en 2006 – 2007 - 2008
◆ Benjamins garçons et filles	-11 ans	nés en 2003 – 2004 - 2005
◆ Minimes garçons et filles	-14 ans	nés en 2000 – 2001 - 2002
◆ Cadets garçons et filles	-17 ans	nés en 1997 – 1998 – 1999
◆ Juniors A garçons et filles	-19 ans	nés en 1995 – 1996
◆ Juniors B garçons et filles	-21 ans	nés en 1993 – 1994

D- Pour les journées organisées en Octobre, Novembre et Décembre 2013, les catégories d'âges retenues seront celles de 2014 (sur une journée organisée en Octobre 2013, un minime né en 1999, sera considéré comme cadet 1ière année).

ART. 3 – Engagements.

A- Phase Régionale :

- Le club fait parvenir, à sa ligue régionale (ou au CSR bowling de sa ligue multidisciplinaire), le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée.
- Les droits d'engagement sont :
  - **Gratuits** pour les poussins et benjamins
  - De **6** euros pour les minimes, cadets ainsi que les juniors qui n'ont pas participé au Championnat de France de janvier 2014
  - De **4.30 euros** pour les juniors et cadets qui ont participé au Championnat de France de janvier 2014.
- Les frais de parties sont règlés par le club à la ligue à chaque journée au tarif en vigueur (3.16 euros maximum par partie et par joueur)

B- Phase Inter-régionale :

- Il n'y a pas de droit d'engagement, seules les parties de cette phase sont à la charge des qualifiés et à régler (3.16 euros maximum par partie et par joueur) auprès de la ligue organisatrice de cette phase.

ART. 4 – Phase Régionale

A- Chaque jeune effectue au cours de chaque journée :

- 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
- 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les jeunes des autres catégories, (benjamins, minimes, cadets et juniors).

B- A l'issue de chaque journée et dans chaque catégorie , un nombre de points est attribué à chaque jeune suivant son classement d'après sa moyenne réalisée lors de chaque journée, selon le barême suivant :

Place	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
Points	80	60	50	46	42	38	34	30
Place	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**
Points	28	26	24	22	21	20	19	18
Place	**17**	**18**	**19**	**20**	**21**	**22**	**23**	**24**
Points	17	16	15	14	13	12	11	10
Place	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**	**31 et +**	
Points	9	8	7	6	5	4	3	

C- La Ligue (ou CSR) décide des lieux et établit avec les centres choisis les horaires, en respectant les temps de coupure entre les séries.

D- A l'issue de l'ensemble des journées et dans chaque catégorie, sont qualifiés pour la phase interrégionale 60% (arrondi à l'entier supérieur) des participants classés au cumul des points obtenus par chacun au cours de ses quatre meilleures journées. En cas d'égalité de points le score cumulé obtenu durant ses 4 meilleures journées sera déterminant, puis le score cumulé pendant ses 3 meilleures journées.

E- A l'issue de l'ensemble des journées et dans chaque catégorie, le titre de Champion Régional et Championne Régionale sera attribué au premier et à la première du classement défini à l'alinéa précédent.

F- La date limite de transmission des résultats au CNB et à la ligue organisatrice de la phase inter-régionale est impérativement fixée au *21 Juillet 2014*. Chaque ligue peut envoyer au CNB ses résultats au fur et à mesure du déroulement de chaque journée.

ART. 5 – Phase Inter-régionale

A- Chaque jeune effectue :

- 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
- 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les jeunes des autres catégories (benjamins, minimes, cadets et juniors)

B- A l'issue de ces deux séries, les titres de Champion Interrégional et de Championne Interrégionale sont décernés pour chaque catégorie.

C- La Ligue (ou CSR) organisatrice établit les horaires en accord avec le centre choisi.

D- Seuls les jeunes des catégories minimes et cadets sont qualifiés pour la phase nationale. Le nombre de qualifiés(e)s par interrégion est fonction du nombre d'engagés pour cette phase. Il est communiqué par le CNB 15 jours avant la phase inter-régionale, avec un minimum de 1 qualifié.

ART. 6 – Phase nationale au bowling d' AUXERRE

A- Déroulement :

- Qualifications : 8 parties avec décalage toutes les deux parties.
- Finale : Pour les 6 meilleures filles et les 12 meilleurs garçons de chaque catégorie , 2 séries de 6 parties avec décalage toutes les deux parties.

B- Les titres de Champion et Championne de France sont décernés à l'issue des finales sur le total quilles des 20 parties.

C- Les frais de parties sont pris en charge par le CNB.

D- Forfait, repêchage, modifications :

- ***Forfait*** : Les jeunes qui déclarent forfait pour la finale nationale sont tenus de le faire savoir au CNB avant le ***16 octobre 2014***.
- Repêchage : Le CNB se réserve le droit de requalifier des jeunes dans l'ordre du classement du Challenge Joncart LOUISON, après les repêchages en interrégion réalisés.

ART 7 - Challenge Régional

A- Tous les jeunes non qualifiés pour la phase interrégionale ou pour la phase nationale peuvent participer à ce Challenge, selon les possibilités d'organisation des ligues régionales.

B- Les parties sont réglées par les participants à un tarif qui ne peut excéder le tarif maximum de 3,16€ l'unité.

C- Chaque jeune effectue :
- 2 séries non consécutives de 2 parties pour les Poussins (ines)
- 2 séries consécutives ou non de 3 parties pour les jeunes des autres catégories,(benjamins, minimes, cadets et juniors).

ART. 8 - Divers

A- Tous les règlements généraux de la FFBSQ sont applicables à ces Championnats de France.

B- Le C.N. Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.